



Revue de presse du 27 mai 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Économie et vie des entreprises

- Une ressourcerie à Sotteville-lès-Rouen - Rosalie crée des emplois grâce au réemploi solidaire - Paris Normandie
- Initiative Dieppe Bresle a soutenu 25 créations-reprises d'entreprises - La Gazette France
- Accès fluvial à Port 2000 - les premiers Accropodes™ posés sur la digue - Normandinamik

Agressions sexuelles sur mineurs

- Agressions dans le périscolaire à Rouen - une reprise très angoissante pour les parents - Paris Normandie
- « Comment va se passer la suite ? » : à Rouen, des parents dans l'attente de réponse après les plaintes contre trois agents - ICI

Sécurité

- Menace d'attentat dans une école de Seine-Maritime : des enfants évacués - 76 actu
- Menace d'attentat sur une école primaire : des élèves confinés dans une église, la gendarmerie déployée – France 3 Normandie
- Seine-Maritime. De nombreux automobilistes fortement alcoolisés pendant le week-end de la Pentecôte – Tendance Ouest
- Brigades mobiles, CSU... Julie Lesage, la nouvelle « madame sécurité » de la Métropole de Rouen fixe le cap - Paris Normandie
- Saint-Romain-de-Colbosc. Violences intrafamiliales - un logement d'urgence accueille les victimes 24h/24 – Le courrier cauchois
- Bolbec - un homme de 21 ans interpellé après des violences contre les policiers - Paris Normandie
- « Il faut poursuivre le travail » - à la Neuville-Chant-d'Oisel, le maire souhaite encore plus sécuriser la D6014 – ICI
- « Aline aimait la vie » - après la mort d'une cycliste de 36 ans, percutée par un automobiliste, ses proches se confient - ICI

Mobilité

- SNCF. Un train en panne, le trafic entre Paris et Le Havre en subit les conséquences – Le courrier cauchois

Environnement

- Fortes chaleurs en Normandie - pourquoi la pollution de l'air s'aggrave-t-elle ? - Paris Normandie
- Ce mystérieux phénomène météo transforme soudainement la Normandie en fournaise : ce qu'il faut savoir sur le « blocage en oméga » – France 3

Santé

- Avec l'Europe, la Région Normandie se préoccupe de la santé mentale des jeunes - Paris Normandie

Collectivités locales

- La Métropole Rouen Normandie renouvelle son Conseil de développement durable - La Gazette France
- Handicap - la Région Normandie investit 1,5 million d'euros pour l'inclusion - La Gazette France

Justice

- « Tout se rejoue » - l'incendiaire des fermes agricoles autour de Bacqueville-en-Caux a fait appel – 76 actu
- Un micro trouvé dans le bureau du nouveau maire de Sainte-Adresse - « Qu'un élu de la République puisse être espionné, c'est grave » - Le Parisien

Acteurs publics

- Procédure de sortie de l'INSP - le ministre Amiel réduit le principe d'anonymat à son strict minimum - Acteurs Publics
- À l'Assemblée, une réforme du règlement pour accélérer les débats et renforcer le contrôle parlementaire - Acteurs Publics
- Conflits d'intérêts, réseaux sociaux, hiérarchie - la fonction publique sur la ligne de crête entre obéissance et indépendance - Acteurs Publics
- Accidents du travail et maladies professionnelles dans la fonction publique - une appli pour mettre fin au flou statistique - Acteurs Publics

Une ressourcerie à Sotteville-lès-Rouen : Rosalie crée des emplois grâce au réemploi solidaire

Paris Normandie

5-6 minutes

Installée dans la zone industrielle de Sotteville-lès-Rouen, l'entreprise à but d'emploi Rosalie a ouvert sa vaste ressourcerie début mai 2026.



La directrice Astrid Cuvilly, à droite, accompagnée de quelques salariés de l'entreprise à but d'emploi Rosalie - Paris Normandie



Par la rédaction

Publié: 27 Mai 2026 à 08h25 Temps de lecture: 1 min

À [Sotteville-lès-Rouen](#), l'entreprise à but d'emploi Rosalie franchit une nouvelle étape avec l'ouverture de sa ressourcerie. Créée en [juin 2025](#) dans le cadre de l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée portée par les Villes de [Rouen](#) et Sotteville-lès-Rouen, la structure poursuit son objectif : remettre en emploi des habitants éloignés du monde du travail.

Trois critères de recrutement, précisait à Paris Normandie à l'été 2025 la directrice Astrid Cuvilly : « *Ils ou elles doivent venir d'un des quatre quartiers ciblés par le projet [Grammont à Rouen, Lods, Voltaire et Grenet à Sotteville], être éloignés de l'emploi depuis au moins un an, et être volontaires.* »

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

1 200 mètres carrés de seconde main

Installée dans la zone industrielle de Sotteville, l'association emploie aujourd'hui 22 salariés. Tous sont recrutés en CDI et à « *temps choisi*. *Chaque salarié définit le temps de travail qu'il est capable de faire* », explique la directrice. La majorité travaille ainsi à temps partiel.

Après plusieurs mois consacrés à des prestations pour les collectivités ou la SNCF, Rosalie a ouvert sa ressourcerie le 6 mai 2026. Dans cet espace de 1 200 m², les clients peuvent venir acheter mobilier, vaisselle, vêtements, décoration, linge de maison ou encore articles de puériculture issus du réemploi.

« Ils font dix métiers chaque semaine »

Depuis octobre 2025, les dons affluent. Les objets en bon état sont triés puis remis en vente, certains étant réparés ou transformés sur place. L'association produit également sacs, trousse et pochettes à partir d'anciennes bâches et supports de communication depuis son petit pôle couture.

Au-delà de l'aspect écologique, Astrid Cuvilly insiste sur la vocation sociale du projet. « *Notre mission première, c'est quand même d'embaucher des gens* », rappelle-t-elle. Très polyvalents, les salariés

assurent aussi bien la vente que la logistique, la couture ou l'accueil du public. « *Ils font dix métiers chaque semaine* », sourit la directrice.

Ouverte du mercredi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 30 au 8, chemin de la mi-voie, la ressourcerie espère prochainement élargir ses horaires grâce à de nouvelles embauches. Contact : 06 03 28 42 97.

Lire aussi



[Brigades mobiles, CSU... Julie Lesage, la nouvelle « madame sécurité » de la Métropole de Rouen fixe le cap](#)



[À Mont-Saint-Aignan, des travaux pour ne pas revivre les inondations de 2022](#)



Initiative Dieppe Bresle a soutenu 25 créations-reprises d'entreprises

Aletheia Press

5-6 minutes

Dossier

Couvrant six communautés de communes de Seine-Maritime, l'association initiative Dieppe Bresle a accordé 120 000 euros de prêts d'honneurs, participant à un investissement total de 2,8 millions d'euros sur le territoire.



Quelques-uns des entrepreneurs labélisés Initiative Dieppe Bresle en 2025, ont été honorés lors de l'assemblée générale du 27 avril à Petit-Caux. © Aletheia Press / B.Delabre

Publié le 26 mai 2026 - Mis à jour le 26 mai 2026

Prêter 1 euro pour en voir 11 investis sur le territoire. Voilà le bilan très

concret d'Initiative Dieppe Bresle (IDB), qui tenait son assemblée générale fin avril à Petit-Caux. Couvrant six communautés de communes du nord-est de la Seine-Maritime, l'association membre du grand réseau Initiative France veut contribuer à sa manière au dynamisme économique local. *«Notre mission est d'accompagner l'audace entrepreneuriale et de soutenir un développement économique local, durable et solidaire»*, a déclaré Franck Basin, président d'Initiative Dieppe Bresle, dans son rapport moral.

Très concrètement, cela s'est traduit par un soutien direct à 25 projets cours de l'année 2025... et donc à 27 entrepreneurs, dont une grande majorité (67 %), étaient des demandeurs d'emploi. *«À l'heure où on annonce que 500 000 dirigeants d'entreprises partiront à la retraite dans les dix prochaines années, nous avons besoin de repreneurs et de créateurs»*, a martelé Patrice Coquelet, président de la délégation de Dieppe de la CCI Rouen Métropole.

Une moyenne de 8 800 euros de prêts par projet

Le soutien se chiffre en euros d'abord. Les 25 dossiers lauréats de l'année ont ainsi bénéficié d'un total de 120 000 euros de prêts d'honneurs IDB, auxquels sont venus s'ajouter 100 000 euros de prêts de la Banque Publique d'Investissement (BPI). Soit 220 000 euros engagés (et en moyenne 8 800 euros par projet), et qui ont eux-mêmes permis de débloquer des prêts bancaires "classiques" à hauteur de 2,531 millions d'euros ! Soit au total 2,752 millions d'euros investis dans l'économie locale.

«Cet argent est directement investi sur le territoire et pour le territoire», s'est félicité Christophe Fromentin, président de la communauté de communes des Falaises du Talou. Mais aider ne signifie pas dilapider... Et il faut cibler des projets avec un réel potentiel de viabilité. En témoignent les projets de ces lauréats 2025 : Alexis Caquelard, meilleur ouvrier de France, dont la boucherie – charcuterie, située à Petit-Caux, compte déjà 10 salariés, ou encore François Biloquet, cheministe à Martin-Église qui a déjà embauché deux personnes.

Accompagnement et conseil

Chaque dossier est donc passé au crible, chaque entrepreneur challengé. D'ailleurs, six projets étudiés par Initiative Dieppe Bresle n'ont pas été retenus cette année. Mais pour tous, cet accompagnement fait office d'avis éclairé. «*Une reconversion professionnelle n'est pas chose facile*, témoigne Céline Durecu, gérante du magasin de chaussures Le Mille Pattes à Auffay. *Être accompagnée par des interlocuteurs à mon écoute, qui m'ont guidée avec le sourire et bienveillance m'a conforté dans ma décision.*» De son côté, Florian Briffard, créateur de la salle de sport L'Orange Bleue à Blangy-sur-Bresle, relève : «*Nous avons vérifié ensemble le business plan et trouvé des solutions adaptées à un démarrage sans problème*».

Si le bilan est positif, Initiative Dieppe Bresle compte toutefois aller plus loin et se développer. L'association a ainsi construit un projet stratégique sur trois ans, destiné à renforcer ses financements (et donc ses capacités de soutien) et son accompagnement, notamment [via un réseau de parrainage](#). L'association compte aussi développer sa communication pour amener à elle davantage de porteurs de projets.

Pour Aletheia Press, Benoit Delabre

Accès fluvial à Port 2000 : les premiers Accropodes™ posés sur la digue

Jacques-Olivier Gasly

~4 minutes

Le chantier de la chatière, mené par HAROPA PORT au Havre, franchit de nouvelles étapes importantes. Ce projet structurant, qui vise à relier Port 2000 au port historique et aux plateformes logistiques le long de la Seine, permettra d'accroître la part modale du fleuve pour le trafic conteneur. Il se poursuit avec des opérations majeures rythmant actuellement le chantier : la réalisation du soubassement de la digue, la pose des premiers Accropodes™ et une première opération de démantèlement de la digue sud du port historique.

Après les investigations géotechniques réalisées, la campagne de détection pyrotechnique puis l'enlèvement des obstructions présentes dans l'emprise de la future digue, les travaux de réalisation du soubassement de la digue ont débuté mi-février. Cette phase essentielle du chantier consiste à draguer, acheminer puis mettre en place des matériaux marins avec un suivi bathymétrique permanent, c'est-à-dire un contrôle régulier des profondeurs et de la forme du fond marin, garantissant la précision des opérations. À ce stade, près de 75 % du soubassement est réalisé, représentant environ 1 300 mètres de digue déjà constitués sous le niveau de la mer. Plus de 600 000 m³ de matériaux ont déjà été mis en place, sur un volume total estimé à 776 000 m³.

En parallèle de ces opérations maritimes, la fabrication des Accropodes™ se poursuit activement sur le quai Asie, avec près de 7 000 blocs de béton déjà coulés sur les 19 900 nécessaires. Leur mise en place sur la digue a débuté le 27 avril avec la pose du premier

Accropode™, permettant dans les semaines à venir d'apercevoir la forme finale de la digue. Les approvisionnements en enrochements se poursuivent également, avec 450 000 tonnes déjà livrées sur le chantier.

Une première opération de démantèlement de la digue pour créer le chenal

Dans ce même temps, une portion de la digue sud du port historique va être démantelée par une opération de microminage menée par l'entreprise Térélian. Cette intervention essentielle pour l'accès des navires au chenal, repose sur l'utilisation de faibles charges explosives permettant de fragmenter la structure de manière contrôlée. Les matériaux issus de cette intervention pourront être réutilisés sur le chantier. Ainsi, un premier essai de microminage a été réalisé le mardi 19 mai, constituant une étape préparatoire à l'opération définitive menée en juin.

L'opération est encadrée par arrêté préfectoral et conduite dans des conditions strictes de sécurité. Elle est réalisée à marée basse, afin de limiter l'impact sur le milieu aquatique. Des dispositifs spécifiques sont également mis en place, notamment des rideaux de bulles lestés autour de la zone, pour atténuer le bruit sous-marin côté mer. À noter néanmoins, qu'un bruit pourra être perçu par les riverains au moment du tir.

Pour garantir le bon déroulement du test :

- une zone de sécurité de 500 mètres est instaurée autour du site ;
- une inspection du plan d'eau est réalisée en amont ;
- les activités maritimes sont temporairement suspendues : arrêt du SAS de l'écluse François 1er, absence de navigation dans l'avant-port, pas d'accès à Port 2000.

Le projet, d'un montant total de 197 M€, bénéficie d'un financement réparti comme suit : 86,05M€ par la Région Normandie, 23,6 M€ par l'État, 11 M€ par l'Union Européenne (via le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe) et 76,35 M€ par HAROPA PORT.

Agressions dans le périscolaire à Rouen : une reprise très angoissante pour les parents

Sylvain Auffret

5-6 minutes

Dans les établissements où trois agents municipaux ont été suspendus après des soupçons d'agressions sexuelles et des plaintes déposées, les cours ont repris mardi matin 26 mai 2026. Les parents sont en attente d'information concrète sur les faits.



Mardi 26 mai 2026, c'est toujours l'inquiétude chez les parents de l'école Hameau-des-Brouettes et de la crèche Pierre-de-Lune. - Paris Normandie

Publié: 26 Mai 2026 à 18h07 Temps de lecture: 3 min

« *C'est très déstabilisant* », confie mardi matin 26 mai 2026 une maman qui vient de déposer son enfant à la crèche Pierre-de-Lune. Vendredi soir, la mairie de Rouen a informé les parents de cet établissement que deux membres de son personnel, suspendus, étaient soupçonnés d'[agressions sexuelles](#) sur des enfants.

« *C'est traumatisant. C'est ce qu'on craint le plus en tant que parents. Et c'est encore pire en crèche, quand les enfants ne savent pas parler* ». Elle est justement en train de lire le livre *C'est mon corps* de Mai Lan Chapiron : « *il permet d'apprendre la notion de consentement aux enfants* ». Aujourd'hui, inquiète, elle dit : « *toucher du bois pour que rien ne soit arrivé à [ses] enfants* ».

Quelques instants plus tard, une maman arrive, elle n'est visiblement pas au courant des faits : « *ici ça se passe très bien. Je suis très contente de l'équipe* ».

« Les faits c'est quoi ? »

Mardi midi, devant l'école Hameau-des-Brouettes, où un animateur périscolaire a été suspendu courant avril après des soupçons d'agression sexuelle sur un enfant, les quelques parents venus récupérer leur enfant étaient aussi dans l'inquiétude et dans l'attente d'information.

« *Je suis très inquiet, je me pose des questions, j'ai du mal à savoir s'il s'est passé quelque chose, mon fils ne parle pas beaucoup* », explique le père d'un enfant de 6 ans informé de la situation par un mail envoyé par la mairie. « *Un mail reçu à 2h du matin* », relève cet autre parent qui lui aussi a des questions très précises à poser lors de la réunion programmée jeudi par la mairie.

« *De quand datent les faits, j'attend de savoir, les faits c'est quoi ? C'est qui la personne, c'est quoi son histoire, est-ce que c'était sa première expérience dans le périscolaire ?* », déroule un père d'enfants de 2 et 3 ans. Avant de demander à une enseignante, à la porte, ce qui est prévu pour les parents qui ne peuvent assister à la réunion. Lui travaille et sa

femme parle peu le français.

« Ne pas mettre des mots dans leur bouche »

Justine, maman d'un garçon de 6 ans passé par la maternelle et d'une fille de 4 ans, a elle appris la nouvelle par les médias. Elle a ensuite partagé l'information avec d'autres parents.

« Il n'y a pas beaucoup d'infos, il y a plus d'éléments sur Clair-de-Lune », juge-t-elle. Elle ignorait qu'au Hameau-des-Brouettes, la suspension datait d'avril. Elle aussi viendra à la réunion pour savoir « de quels faits on parle », « combien d'enfants sont concernés ». « A priori mes enfants n'ont pas eu de problème avec la personne, on en a parlé un petit peu, mais c'est compliqué, il ne faut pas mettre des mots dans leur bouche », raconte celle qui est juriste de formation.

Lire aussi



[Brigades mobiles, CSU... Julie Lesage, la nouvelle « madame sécurité » de la Métropole de Rouen fixe le cap](#)





À Mont-Saint-Aignan, des travaux pour ne pas revivre les inondations de 2022



Une ressourcerie à Sotteville-lès-Rouen : Rosalie crée des emplois grâce au réemploi solidaire

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)





Brigades mobiles, CSU... Julie Lesage, la nouvelle « madame sécurité » de la Métropole de Rouen fixe le cap



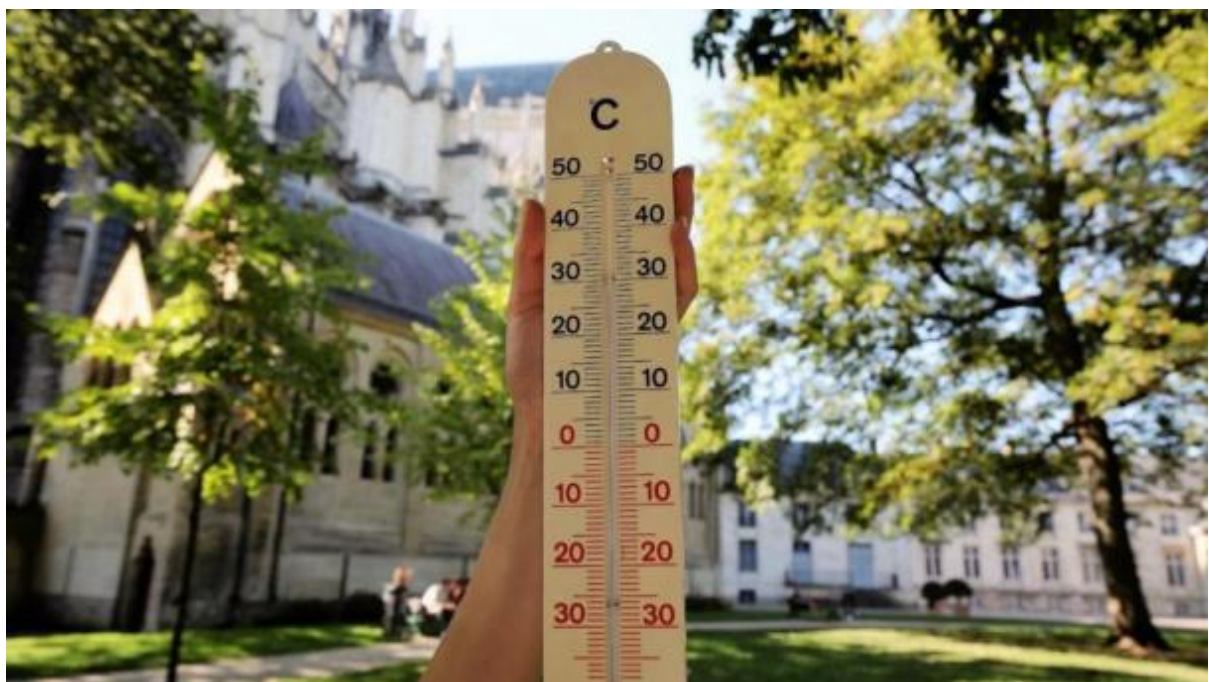
À Mont-Saint-Aignan, des travaux pour ne pas revivre les inondations de 2022



Une ressourcerie à Sotteville-lès-Rouen : Rosalie crée des emplois grâce



Football – Ligue 3 : Ba-Sy, l'attaquant du FC Rouen, en route pour l'Écosse ?



Points d'eau, plan seniors, déchetterie... À Rouen, la Ville s'adapte aux fortes chaleurs





[33 concerts, une cinquantaine de bars... À Rouen, les Terrasses du jeudi fêtent leurs 25 ans en fanfare](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

"Comment va se passer la suite": à Rouen, des parents dans l'attente de réponse après les plaintes contre trois agents

J'autorise

6–7 minutes

Après un week-end de trois jours, les parents ont redéposé leurs enfants à la crèche Pierre de Lune à Rouen. © Radio France - Manon Lombart-Brunel

Diffusé le mercredi 27 mai 2026 à 7:31

Publié le mercredi 27 mai 2026 à 7:31

Alors qu'ils sont conviés à une réunion d'information, ce mercredi à l'hôtel de ville, les parents d'enfants de la crèche Pierre de Lune à Rouen attendent des réponses après les plaintes contre trois agents de la ville. Une enquête pour agression sexuelle sur mineurs a été ouverte.

Devant les portes de la crèche, le week-end a été long pour Maëva.

Beaucoup de questions pour cette maman d'un petit garçon de 3 ans pour tenter de détecter le moindre petit avertissement, après l'ouverture d'une enquête pour agression sexuelle sur mineurs. Ce vendredi 22 mai 2026, la mairie de Rouen a annoncé [le dépôt de quatre plaintes visant trois animateurs](#) intervenant au sein de la crèche Pierre de Lune et de l'école Hameau des Brouettes à Rouen. Toutes ces plaintes ne concernent pas des faits à caractère sexuel, mais les trois agents, deux hommes et une femme, ont été **suspendus de leur fonction à titre préventif**. "Au début, on a été choqué, raconte Maëva qui a malgré tout décidé de venir déposer son fils à la crèche. On se pose mille questions,

après on relativise. J'ai repassé en revue toutes les personnes qui ont entouré mes enfants et pour le coup, j'ai l'impression d'avoir vraiment confiance dans les dames qui s'en occupent."

Réunion organisée par la mairie

Pour beaucoup de parents, une date est cochée sur le calendrier : ce mercredi 27 mai, la mairie organise une réunion d'informations pour tenter de répondre aux inquiétudes des parents. *"Moi j'avoue, je mélange pas tout, nuance toutefois Mathilde, qui vient tout juste de déposer sa fille. J'ai confiance en les personnes qui gardent ma fille. Je leur ai d'ailleurs donné mon soutien. Je suis plutôt sereine. Elles sont affectées aussi et il ne faut pas tout mélanger. Des œufs pourris, il y en a partout."*

Mathilde se dit notamment rassurée depuis qu'elle a été informée que son enfant ne faisait pas partie de la section encadrée par les agents mis en cause. C'est aussi le cas de Myriam. Elle aussi a fait le choix de déposer son petit garçon, mais il y a quand même au-dessus de sa tête pas mal d'interrogations. *"Je ne vous cache pas qu'on est quand même inquiets, raconte cette maman. On veut surtout savoir comment va se passer la suite et les mesures qui vont être mises en place pour éviter que ce genre de choses puisse se reproduire, quelles mesures vont être mises en place et pas juste nous nous dire que la personne a été exclue et rideau."*

Comme d'autres parents, cette maman dénonce notamment le manque de moyens mis à disposition de la petite enfance.

La crèche Pierre de Lune est la plus grande de Rouen. **Elle accueille 130 enfants et 40 salariés.**

Pour afficher ce contenu Google Maps, vous devez accepter les cookies

Mesure d'audience.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Crèche \(enfants\)](#)

Menace d'attentat dans une école de Seine-Maritime : des enfants évacués

Marie LEMAISTRE

3-4 minutes

Un important dispositif de gendarmerie a été déployé ce mardi 26 mai 2026 autour de l'école primaire de Greuville (Seine-Maritime). Les élèves ont été confinés durant trois heures.

Sur le même thème

[Attentats](#)

[Ecoles](#)

[Gendarmerie](#)

Article réservé aux abonnés



Les enfants de l'école de Greuville (Seine-Maritime) ont été évacués ce mardi 26 mai 2026 à la suite d'un mail menaçant d'un attentat. ©Les

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 26 mai 2026 à 14h27

Des rues bloquées. Des enfants confinés. Ce **mardi 26 mai 2026**, le village de [Greuville \(Seine-Maritime\)](#) a été le théâtre d'un impressionnant déploiement de **gendarmes** autour de l'école primaire. Un mail de **menace** avait été adressé à l'établissement, évoquant un attentat. D'après la maire du village, Sabrina Colé, l'auteur du message indiquait qu'il se rendrait à l'école avec une **ceinture d'explosifs**.

Les enfants réfugiés dans l'église

Un courriel que le directeur a eu le temps de consulter juste avant d'accueillir les enfants, vers 9 h. Il a immédiatement alerté les forces de l'ordre, indique l'édile.

Dans le même temps, le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été déclenché. Les parents ont été prévenus. Les enfants ont été mis à l'abri en lieu sûr.

« C'est l'exercice qu'on applique en cas de menace d'attentat, ils ont l'habitude de le faire. Tout s'est déroulé dans le calme, cela s'est bien passé, même s'il y avait un peu d'inquiétude chez les enfants, mais c'est normal », indique la maire.

Sur place, les gendarmes de Dieppe et de Longueville-sur-Scie ont appliqué leur procédure : quadrillage de la zone, barrage de chaque route, fouille de l'école.

« Personne ne pouvait passer », confirme Sabrina Colé.

Une perquisition a pu être menée au domicile de l'auteur présumé du courriel.

Au total, la vingtaine d'enfants sont restés confinés trois heures. Le bus est arrivé vers midi pour les emmener à la cantine, avec une petite demi-heure de retard. Les cours ont repris à 13 h 30.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Menace d'attentat sur une école primaire : des élèves confinés dans une église, la gendarmerie déployée

Medhi Weber

~3 minutes

Ce mardi 26 mai, l'école primaire de Greuville, près de Dieppe, dans la Seine-Maritime, a reçu une menace d'alerte à la bombe par mail. Pendant 2 heures, les élèves ont donc été confinés dans l'église voisine, le temps d'une levée de doutes par les gendarmes.

La décision a rapidement été prise ce matin suite à la réception de mails menaçants par l'école primaire, ainsi que la mairie de Greuville, en plein cœur du pays de Caux, dans la Seine-Maritime.

Face aux menaces proférées dans ces messages, la mairie ainsi que le personnel de l'école ont décidé de protéger les élèves en les mettant en sécurité dans l'église de la commune située à proximité.

On ne peut prendre aucun risque. Il fallait protéger les enfants et le personnel.

Rectorat de Normandie

Et ce même si le risque d'un attentat réel restait infime. Car selon les rectorats, les établissements scolaires sont souvent la cible de canulars, visant à intimider, et alors qu'une menace réelle n'existe. Mais il est plus rare que ces fausses annonces d'attaques terroristes ciblent des écoles de campagne.

Par précaution, la gendarmerie a donc été saisie en urgence pour effectuer sur place une levée de doute, qui a duré toute la matinée. Les enfants ont donc dû rester confinés pendant environ deux heures, au

terme desquelles aucun danger n'a été relevé.

L'Éducation nationale a prévu de porter plainte contre X pour remonter jusqu'à l'auteur de ce canular et le faire condamner.

Par ailleurs, la gendarmerie est parvenue à tracer l'adresse IP de l'expéditeur des mails envoyés à l'école.

Une opération qui a mené les gendarmes jusqu'au domicile d'un jeune homme du village. Son ordinateur et son téléphone ont été saisis. Sans qu'aucune trace des messages n'aient été pour l'heure retrouvée. Ce dernier dit avoir été récemment victime d'un piratage informatique.

Pour rappel, ces fausses alertes concernant un potentiel attentat constituent un délit au regard de [l'article 322.14 du Code Pénal](#). La peine encourue est de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

Une fois la levée de doute terminée, les élèves quant à eux ont pu retourner en classe dans l'après-midi, et les cours ont pu reprendre normalement. Une psychologue scolaire a cependant été dépêchée pour s'assurer que l'épisode n'avait pas eu de conséquences psychologiques sur les enfants.

Seine-Maritime. De nombreux automobilistes fortement alcoolisés pendant le week-end de la Pentecôte

Gilles Anthoine

3-4 minutes

Ce long week-end de la Pentecôte aura poussé certains à un peu trop faire la fête et abuser de l'alcool. Du 23 au 25 mai, cinq conducteurs ont été contrôlés en Seine-Maritime avec de très forts taux d'alcool. Les forces de l'ordre n'auront pas chômé.

Saint-Etienne-du-Rouvray

Dans la nuit de vendredi à samedi, la police évite de justesse une collision frontale, avenue du Val l'Abbé à Saint-Etienne-du-Rouvray. Le conducteur, qui faisait des embardées, a tenté de fuir les forces de l'ordre en grillant des priorités, le tout à vive allure. Il sera finalement rattrapé rue des Cateliers. Son passager de 36 ans remettra spontanément un joint aux policiers, écopant d'une amende forfaitaire. Le conducteur de 44 ans est saoul (1,6 gramme d'alcool par litre de sang). Il a fait l'objet d'une rétention de son permis de conduire et sa voiture a été placée en fourrière.

Fécamp

Samedi, peu après 18h, un témoin appelle la police pour signaler un automobiliste au comportement très dangereux dans les rues de Fécamp. Il fait des zigzags, évitant de justesse des accidents avec les voitures arrivant en face de lui et manquant de percuter un piéton avec son chien, boulevard Nelson Mandela. Le témoin a suivi à distance le

conducteur qui s'est arrêté au Carrefour Market de la route de Ganzeville pour faire des courses. C'est sur le parking du supermarché que les policiers l'arrêteront. L'homme de 51 ans, habitant Saint-Pierre-en-Port, venait d'acheter une bouteille de whisky. Il avait 2,68 grammes d'alcool dans le sang. Son permis de conduire a fait l'objet d'une rétention et sa voiture a été immobilisée.

Caudebec-lès-Elbeuf

Samedi vers 23h45, un automobiliste est arrêté pour un contrôle, cours Carnot à Caudebec-lès-Elbeuf. L'homme ne portait pas sa ceinture. Il s'agit d'un couvreur de 26 ans qui n'avait pas de permis de conduire. Il a avoué avoir consommé plusieurs bières tout au long de la journée. Il sera contrôlé avec 2 grammes d'alcool par litre de sang. Le test stupéfiants s'est aussi révélé positif à la méthamphétamine.

Dieppe

Dimanche vers 2h, la police est intervenue à la suite d'un accident rond-point des Canadiens à Dieppe suivi d'un délit de fuite. Le conducteur qui avait fini sa course contre des barrières de sécurité a pris la fuite à pied. Grâce aux signalements de témoins, les forces de l'ordre ont réussi à l'arrêter. L'homme de 42 ans avait 2,02 grammes d'alcool par litre de sang. Il sera poursuivi pour conduite sous l'effet de l'alcool, rébellion et défaut de maîtrise de son véhicule. La voiture qui ne lui appartenait pas et qui n'avait pas de contrôle technique a été placée en fourrière.

Octeville-sur-Mer

Dans la nuit de dimanche à lundi, un policier hors service a repéré un automobiliste avec une conduite dangereuse, sur Octeville-sur-Mer. Il a prévenu ses collègues et a continué à suivre le chauffard. Ce dernier, un homme de 40 ans, a été arrêté devant chez lui, au moment de descendre de sa voiture. Il avait 2 grammes d'alcool par litre de sang.

Brigades mobiles, CSU... Julie Lesage, la nouvelle « madame sécurité » de la Métropole de Rouen fixe le cap

Cécile Frangne

8–10 minutes

Élue vice-présidente de la Métropole de Rouen, la socialiste Julie Lesage, maire de Grand-Couronne, a hérité d'un nouveau portefeuille englobant la sécurité au sens large. Entretien.



Julie Lesage a été réélue maire de Grand-Couronne en mars 2026. Il s'agit de son premier mandat en tant que vice-présidente. - Photo Stéphanie Péron Clément



Par [Cécile Frangne](#)

Publié: 27 Mai 2026 à 07h15 Temps de lecture: 2 min

Réélue maire de Grand-Couronne en mars 2026, la socialiste Julie Lesage a hérité d'un nouveau portefeuille de vice-présidente de la Métropole de Rouen englobant la sécurité, la tranquillité publique, des risques sanitaires et industriels et la santé. Création d'une police intercommunale, mutualisation des CSU... La nouvelle « madame sécurité » de la Métropole fixe ses priorités. Entretien.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

En quoi consiste ce nouveau portefeuille sécurité ?

C'est un beau portefeuille qui associe assez logiquement tous les aspects de la sécurité, des risques industriels à la santé. La vraie nouveauté, c'est l'introduction d'un volet tranquillité publique, où tout reste à créer. La sécurité a été un thème majeur dans les dernières campagnes municipales, c'est une demande forte des habitants. Et c'est aussi un sujet où les maires demandent à être accompagnés.

Quelles sont les compétences de la Métropole en la matière ?

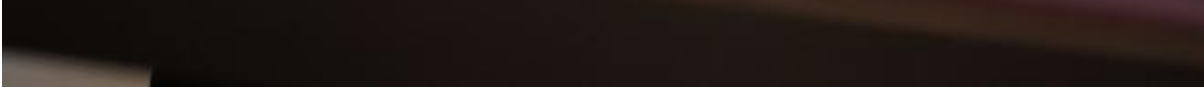
Il est important de rappeler que la sécurité reste une compétence de l'État, et que nous ne pouvons nous substituer à lui. Aujourd'hui, nous manquons de policiers nationaux sur notre territoire. Nous continuerons de demander une hausse des effectifs sur la Métropole, comme nous l'avons fait lors du précédent mandat. Et puis la tranquillité publique, c'est aussi une prérogative des maires. Or, il n'est pas question non plus de se substituer aux maires, mais plutôt de les accompagner.

Lors de la campagne, le projet de création d'une police intercommunale a été évoqué. Verra-t-elle le jour ?

Quand on parle de sécurité, c'est souvent la question des policiers municipaux qui revient. La création d'une police intercommunale sera évidemment étudiée pendant le mandat, mais on peut déjà commencer par la création de brigades mobiles pour sécuriser davantage les transports en commun. C'est sur ce sujet, qui concerne toutes les communes de la Métropole, que nous allons d'abord travailler en priorité avant d'aller concerter les maires sur la question des policiers intercommunaux.

Une autre chose qui fonctionne, et que je connais bien pour l'avoir mise en place à Grand-Couronne, c'est une mutualisation des polices municipales. C'est-à-dire que chaque commune garde ses policiers municipaux, mais en cas d'événements graves – une tempête, un risque industriel, des émeutes, autant de cas de figure qui ne s'arrêtent pas aux frontières de la commune –, on peut mutualiser nos effectifs. C'est une autre piste qui pourrait nous permettre d'y aller crescendo et de travailler les uns avec les autres.





Julie Lesage a été réélue maire de Grand-Couronne en mars 2026. Il s'agit de son premier mandat en tant que vice-présidente. - Photo Stéphanie Péron Clément

Les maires de la Métropole sont-ils prêts à travailler sur la question ?

Il y a en tout cas un vrai sujet de tranquillité publique sur le territoire de la Métropole. Il y aura forcément des demandes, des interrogations pour savoir comment ça s'articule et jusqu'où on peut aller en termes de mutualisation et de travail en commun. Sachant qu'il y a de vraies disparités entre les toutes petites communes qui sont très nombreuses sur la Métropole et qui n'ont pas de policiers municipaux, et puis des communes de taille moyenne qui ont déjà des équipes en place. Mais le but sera d'organiser tout ça, sans crisper les uns et les autres. D'où l'intérêt d'avoir une concertation avec les maires pour discuter de leurs besoins et leurs attentes.

La création d'une police intercommunale sera évidemment étudiée pendant le mandat, mais on peut déjà commencer par la création de brigades mobiles pour sécuriser davantage les transports en commun.

Julie Lesage, Vice-présidente de la Métropole de Rouen

Quels seront vos autres dossiers prioritaires ?

Outre la mutualisation de la compétence de fourrière animale, nous allons également nous pencher sur la question des CSU, les centres de supervision urbaine. L'une des solutions pourrait être d'accompagner toutes les communes vers un raccordement de leurs caméras vers le commissariat central Brisout de Barneville à Rouen, comme c'est déjà le cas pour certaines. Une autre piste pourrait être la création d'un centre de supervision urbain métropolitain, qui n'existe pas à l'heure actuelle.

Sur le volet risques industriels, beaucoup d'actions ont déjà été mises en place depuis 2020. Je pense, par exemple, à l'alerte SMS, le lien avec les industriels, l'association UPSIDE qui a été créée, la carte interactive qui identifie les sites ou encore l'accompagnement des communes sur tout

ce qui est plan communal de sauvegarde. Aujourd'hui, plus de 80 % des communes ont leur plan communal de sauvegarde qui est à jour. Mais il ne faut pas relâcher les efforts, il faut continuer d'améliorer la communication entre les industriels et la population. Parce que, quand il y a une usine qui fait du bruit ou qui dégage, les habitants continuent d'appeler le maire en premier.

Votre expérience en tant que maire de Grand-Couronne est-elle un atout ?

Je ne travaille pas dans les métiers de la sécurité, ce sont des sujets que je ne connaissais pas forcément avant d'être élue en 2020. Mais quand on est maire, on est forcément confronté à ces sujets-là, a fortiori à Grand-Couronne, qui possède une zone portuaire industrielle très importante (et qui a vécu l'incendie de Bolloré Logistics en 2023 NDLR). Ce sont donc des sujets sur lesquels je me suis penchée sérieusement et sur lesquels je suis ravie de pouvoir travailler à l'échelle métropolitaine. Parce que, comme je le disais, on travaille chacun dans nos communes, mais nous avons tous les mêmes problématiques. C'est tout un territoire qui doit travailler ensemble. Et c'est ça qui m'intéresse.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



[À Mont-Saint-Aignan, des travaux pour ne pas revivre les inondations de 2022](#)



Saint-Romain-de-Colbosc. Violences intrafamiliales : un logement d'urgence accueille les victimes 24h/24

Cédric Thomire

~3 minutes

Il y en a peu en Seine-Maritime. Deux seulement en pays de Caux. Vendredi 22 mai, la maire de Saint-Romain-de-Colbosc et la gendarmerie ont présenté un logement d'urgence destiné à mettre à l'abri des victimes de violences intrafamiliales, de jour comme de nuit. L'autre logement se trouve à Barentin. Ce refuge temporaire, a été aménagé dans une maison appartenant à la commune, en centre-ville, dont l'adresse exacte n'est pas communiquée pour éviter tout voyeurisme et "*surtout pour protéger les victimes*", précise la maire Clotilde Eudier. Des agents municipaux se sont chargés de rénover l'intérieur, composé d'une chambre avec trois lits, d'une salle de bains avec douche, d'un grand séjour avec canapé et un coin cuisine.

"C'est précieux pour les gendarmes d'avoir un tel logement"

Puisqu'il s'agit de parer l'urgence, des denrées alimentaires non périssables sont à disposition, ainsi que des produits d'hygiène. Le maire veut encore y ajouter un peu de décoration, quelques livres et des jouets pour les enfants.

Ce logement d'urgence est "*un outil précieux*" disent les gendarmes. "*Quand nous intervenons pour des violences au sein d'un couple à 3 heures du matin et qu'il faut mettre à l'abri le plus souvent une femme et des enfants, c'est précieux pour nous d'avoir un tel logement*", explique le

capitaine Bourdeaux, commandant la brigade de gendarmerie de Saint-Romain-de-Colbosc. *L'option de l'hôtel est parfois complexe et il n'y a pas toujours une solution de repli possible dans la famille.*" La gendarmerie dispose de la clef pour avoir un accès direct au logement d'urgence. Il leur suffit de prévenir l'élue municipale d'astreinte. La durée maximale de l'accueil est fixée à 48 heures, le temps de trouver une solution plus durable, en partenariat avec les services sociaux.

Une augmentation des violences

"Ce logement d'urgence me tenait à cœur. Maintenant qu'il est disponible, j'espère surtout qu'il servira le moins possible", déclare Clotilde Eudier. Mais les statistiques de la gendarmerie relèvent plutôt *"une augmentation des violences au niveau local, c'est indéniable"*, déclare le capitaine.

Le fonctionnement de cet abri est régi par une convention signée entre le groupement de gendarmerie de la Seine-Maritime et la commune. Le logement pourrait aussi servir à accueillir des familles contraintes de quitter leur logement à cause d'un sinistre, comme un incendie dans la commune ou celles voisines, par exemple.

Un numéro de téléphone, le 3919, informe et oriente les femmes victimes de violences conjugales de tous types.

Bolbec : un homme de 21 ans interpellé après des violences contre les policiers

Paris Normandie

~2 minutes

Une [intervention de police](#) a viré à l'affrontement dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 mai 2026 à [Bolbec](#). Appelés vers 3 heures du matin pour des troubles sur la voie publique, les policiers ont tenté d'interpeller un homme de 21 ans, déjà connu des services de police, rue Alphonse-Daudet.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Deux policiers blessés

Selon les forces de l'ordre, le suspect s'est immédiatement montré agressif, insultant les policiers avant de jeter un verre d'alcool au visage de l'un d'eux, lui provoquant des brûlures aux yeux. L'homme a ensuite tenté de prendre la fuite avant d'être rattrapé et plaqué au sol par un second fonctionnaire, qui s'est blessé du dos jusqu'aux cervicales lors de l'intervention.

La situation s'est encore tendue lorsque des proches du suspect auraient tenté d'empêcher l'interpellation. Les policiers ont dû faire usage de gaz lacrymogène pour disperser le groupe. Un autre agent a alors été blessé au mollet pendant la maîtrise du suspect.

Les deux policiers ont déposé plainte. Au commissariat, les forces de l'ordre ont découvert sur le jeune homme quelques grammes de cannabis. Placé en garde à vue, il a contesté la plupart des faits reprochés, à l'exception de la détention de stupéfiants pour sa consommation personnelle.

Le suspect a été placé en détention provisoire en attendant sa comparution devant la justice, prévue mercredi 27 mai 2026.

"Il faut poursuivre le travail" : à la Neuville-Chant-d'Oisel, le maire souhaite encore plus sécuriser la D6014

5-7 minutes

Julien Demazure, maire de la Neuville-Chant-d'Oisel. © Radio France - Radio France

Diffusé le mardi 26 mai 2026 à 7:44

Publié le mardi 26 mai 2026 à 7:44

Le décès d'Aline, une cycliste de 36 ans, au niveau de la Neuville-Chant-d'Oisel sur la départementale 6014, relance la question de la sécurité autour de la route de Paris, sur cet axe très emprunté. Le maire de cette commune à l'est de Rouen, Julien Demazure, était notre invité ce mardi.

Un peu plus de deux semaines après [le décès d'Aline, 36 ans, percutée par un automobiliste sur la départementale 6014 à La Neuville-Chant-d'Oisel](#), près de Rouen, la question sur la sécurité de cet axe est de nouveau relancée. Des aménagements sont demandés depuis des années par les habitants du plateau Est. *"C'est une route qui connaît un trafic important, quasiment **10.000 véhicules par jour**. Et puis c'est un axe qui connaît aussi des convois exceptionnels, donc il y a différents flux à traiter, des convois de type de transport de pâles d'éoliennes ou des choses de ce type-là"*, commence par expliquer Julien Demazure, le maire de cette commune.

*"On a pu mener différentes **phases de travaux au cours de ces dernières années** sur la route de Paris, notamment à l'intersection de la RD 13 et de la RD 6014 avec le rond-point Cacahuète notamment"*, poursuit l'édile de cette commune depuis 2014. Ce rond-point a vu le jour en 2021 et a coûté 700.000 euros. *"Au niveau de la section RD 13 et RD*

6014 mais bien en amont, la route de Paris a connu des requalifications importantes, à Franqueville-Saint-Pierre, à Boos. Il y a des **aménagements cyclables** qui sont d'ailleurs en construction, existants entre Franqueville et Boos. Boos va poursuivre d'ailleurs sa piste cyclable jusqu'au hameau de Franquevillette", détaille Julien Demazure, le maire de La Neuville-Chant-d'Oisel.

"Il y a également une piste cyclable sur la route des Andelys qui est en cours de construction entre Boos et La Neuville-Chant-d'Oisel, donc c'est **un secteur qui est en cours d'aménagement**, mais naturellement ce drame rappelle l'importance de garder évidemment à l'esprit qu'il faut poursuivre le travail", renchérit-il.

Le maire a sollicité la convocation d'une commission sécurité routière auprès de la métropole de Rouen. Elle aura lieu fin juin, début juillet, "pour faire l'analyse de l'accident. Ces discussions seront menées dans la foulée pour voir quel type d'aménagement est envisagé pour **essayer d'améliorer encore la sécurité routière** sur ces axes. Mais je rappelle aussi que, malgré tous les aménagements routiers que l'on peut opérer, il y a quand même aussi l'importance que chaque conducteur puisse être vigilant, prudent sur la route, parce que **le comportement humain est aussi un facteur qui a entraîné différents accidents ces dernières années sur cet axe**", conclut Julien Demazure.

- [La Neuville-Chant-d'Oisel](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Écoutez d'autres épisodes de l'émission

"Aline aimait la vie" : après la mort d'une cycliste de 36 ans, percutée par un automobiliste, ses proches se confient

J'autorise

7-8 minutes

ICI Normandie a recueilli le témoignage des proches d'Aline, cette cycliste de 36 ans, percutée et tuée par un automobiliste le 10 mai 2026, sur la D6014 à la Neuville-Chant-d'Oisel. L'automobiliste était en train de doubler des voitures. Ses proches veulent lui rendre hommage et comprendre.

La vie de cette famille de Mesnil-Raoul a basculé il y a un peu plus de deux semaines, le dimanche 10 mai 2026. Aline, 36 ans, maman et belle-maman de trois enfants de 6, 10 et 14 ans, [est morte percutée par un automobiliste de 29 ans](#), un peu après 12h, sur la départementale 6014, la route de Paris, sur la commune de La Neuville-Chant-d'Oisel, sur la portion entre Boos et le rond dit "cacahuète". Elle circulait à vélo. Ses obsèques ont eu lieu il y a une semaine.

Selon les proches et les élus, qui rapportent les propos des gendarmes et les éléments recueillis auprès des témoins de l'accident, **l'automobiliste a doublé plusieurs véhicules, sans avoir suffisamment de visibilité**, et s'est rabattu sur la cycliste. Son mari Mathieu et son père Laurent prennent la parole sur votre radio ICI Normandie, ils ont accepté de se confier.

Ce trajet à vélo n'était pas prévu, raconte Mathieu. *"Aline avait décidé d'aller faire du sport comme ça, sur un coup de tête, elle s'est dit 'Ce matin, je vais aller faire du vélo'. Elle voulait faire des petites courses à Intermarché à Boos, donc elle est partie. J'ai même regonflé les pneus du*

vélo et je l'ai laissée partir." Le temps passe, Aline ne revient pas, Mathieu demande à une amie de venir garder ses trois fils. "J'ai pris la voiture, je suis parti là-bas, et quand j'ai vu le rond-point et la route qui étaient barrés, j'ai hurlé dans la voiture. Je savais qu'il s'était passé quelque chose. J'ai garé la voiture, je suis parti voir. Un pompier est venu, je lui ai dit : 'Je cherche ma femme, elle n'est pas rentrée, elle est partie faire des courses à vélo'. Il m'amène le téléphone, sa carte bancaire, et me dit qu'elle a eu un accident, et qu'elle ne s'en est pas sortie. Le ciel vous tombe sur la tête, je suis rentré, il a fallu que je l'annonce à tout le monde."

Aline n'avait pas l'habitude de faire du vélo sur la D6014. *"C'est peut-être arrivé une fois ou deux qu'elle prenne cette route-là, moi j'étais persuadé qu'elle passait par l'intérieur de La Neuville-Chant-d'Oisel, qui est en travaux. Est-ce qu'au niveau de son timing, elle s'est dit 'Je vais prendre cette route-là, c'est plus rapide' ? Elle était à cinq minutes", poursuit-il.*

Un dépassement dangereux ?

Selon les proches et les élus, qui rapportent les propos des gendarmes et les témoignages recueillis, l'automobiliste a doublé plusieurs véhicules sans avoir suffisamment de visibilité, et s'est rabattu sur la cycliste. *"On ne dépasse pas en haut d'une côte, il était en tort", souffle Laurent, le père d'Aline. "Mathieu m'a appelé aussitôt. Il était 14h15. Évidemment, mon épouse était effondrée, moi aussi. Et puis j'ai dit 'Il faut qu'on soit forts pour Mathieu et pour les enfants'. Après, ce que l'on ressent au fond de nous-mêmes, c'est plus que de la colère, j'ai de la haine."*

Sur la D6014, **environ 10.000 véhicules** passent au total chaque jour, dans les deux sens. Il y a bien une piste cyclable jusqu'à Franquevillette, sur la commune de Boos, ensuite elle disparaît. Aline devait faire deux kilomètres à vélo sur la route jusqu'au rond-point en forme de cacahuète, inauguré en 2021 pour améliorer la sécurité au croisement avec la départementale 13. Mais il faudrait faire plus, estime Emmanuel Gosse, le maire de Mesnil-Raoul. *"Ça aurait été très bien que sur cette grande route, il y ait des aménagements avec des voies assez réduites, sans possibilité de doubler, ou juste peut-être avec quelques créneaux, et qu'il y ait une piste cyclable qui parte de ce rond-point jusqu'à rejoindre Boos."*

Mais la D6014 est un axe dit à grande circulation, tous les aménagements ne sont pas possibles. Et obtenir les autorisations et les financements pour faire des travaux peut prendre du temps. **Une commission métropolitaine de sécurité routière** associant la gendarmerie, le maire de la Neuville-Chant-d'Oisel, les services de l'Etat et ceux de la Métropole va être organisée prochainement. *"Cette commission statuera des suites éventuelles à donner et du financement à attribuer s'il y a des aménagements à réaliser"*, indique la métropole à ICI Normandie.

Environ 10.000 véhicules passent chaque jour sur la D6014. © Radio France - Charlotte Coutard

"Je suis en colère parce que j'ai perdu ma femme, la mère de mes enfants. Je me retrouve tout seul. Je suis quand même bien entouré, j'ai cette chance-là. Mais mes enfants n'ont plus leur maman, dans toutes les périodes de leur vie, elle ne sera plus là. Je vais faire perdurer, je vais faire ce qu'il faut pour qu'ils aient des souvenirs. Du jour au lendemain, tous les projets, tout ce qu'on voulait faire, c'est fini, tout s'envole. Enlever la vie de quelqu'un, surtout une personne qui était appréciée comme Aline, qui aimait la vie, qui a aidé tout le monde, qui était toujours bienveillante, ce n'est pas mérité de finir comme ça, c'est horrible. Aline était toujours prête à aider les gens, elle avait tellement de bienveillance, de gentillesse, j'ai même pas les mots en fait. Elle aimait la vie, elle était là pour tout le monde et puis maintenant voilà, c'est dur", confie Mathieu, en hommage à son épouse.

Maintenant ses proches veulent connaître toute la vérité sur l'accident, et que l'automobiliste soit sanctionné.

"À l'heure à laquelle a eu lieu l'accident, il était 12h15, la météo s'était dégradée. Je suis passé dix minutes avant et je suis arrivé chez moi, il était 12h02, je commençais à avoir des gouttes de pluie sur mon pare-brise. Et puis quand on a su l'accident, ma première réaction a été de dire 'Peut-être un coup de vent, la pluie'. L'automobiliste, en mettant ses essuie-glaces, peut-être qu'il a fait un faux mouvement. On essaie de comprendre. Et puis quand on apprend la vérité, on se dit mais quel

connard ce type, ce n'est pas possible autrement. Donc peut-être qu'elle a préféré prendre cette voie-là en se disant : je vais éviter de me faire tremper, c'est plus rapide pour moi. Puis comme c'est une fille prudente, elle n'a pas imaginé ça. On connaît le secteur par cœur, on sait qu'il est hyper dangereux, on constate des vitesses excessives, des véhicules qui respectent pas les distances de sécurité et je pense que la plupart des gens d'ici en ont conscience", déclare son père Laurent.

Concernant les circonstances de l'accident, le parquet de Rouen indique que *"les investigations se poursuivent en enquête préliminaire avec notamment une demande d'expertise"* sur la voiture.

Pour afficher ce contenu Google Maps, vous devez accepter les cookies

Mesure d'audience.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

SNCF. Un train en panne, le trafic entre Paris et Le Havre en subit les conséquences

Ghislain Annetta

1-2 minutes

Décidément, il ne fait pas bon voyager au départ ou à l'arrivée de Rouen et de la Seine-Maritime ces jours-ci. Lundi 25 mai, c'est le TGV entre Le Havre et Marseille qui est arrivé avec quatre heures de retard à Lyon. Ce mardi 26 mai, au matin, un train de marchandises est en panne dans l'Eure, entre les gares de Gaillon-Aubevoie et Val-de-Reuil. Le dépannage est en cours. *"La rame de secours est partie de Sotteville pour se rendre sur place"*, a confirmé la SNCF vers 9h30. L'incident rend impossible la circulation des trains entre Paris et Rouen, en direction de Rouen. Ceux-ci sont détournés vers des itinéraires alternatifs, comme celui de Serqueux-Gisors, avec des retards d'environ une demi-heure à la clé.

Reprise estimée à 11 heures

Le train 13 113, dont le départ est programmé de Saint-Lazare, a vu ses arrêts entre la capitale et Rouen supprimés. Il a en effet été dérouté et n'est donc pas passé par ses stations habituelles. Actuellement, l'heure de reprise du trafic est estimée à 11 heures. Mais cela peut évidemment être amené à changer selon le déroulement du dépannage.

Fortes chaleurs en Normandie : pourquoi la pollution de l'air s'aggrave-t-elle ?

Paris Normandie

3-4 minutes

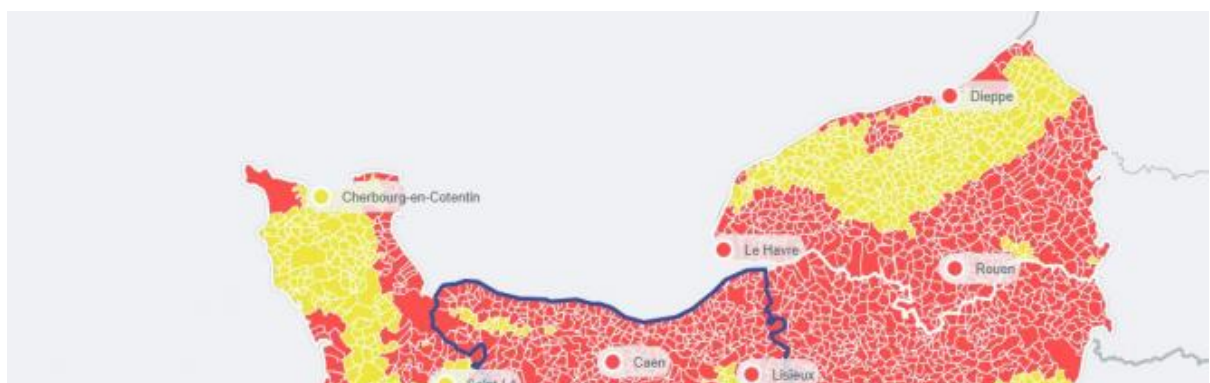
Météo France place trois départements normands en vigilance canicule pour la journée du mardi 26 mai 2026. Ces fortes chaleurs devraient dégrader la qualité de l'air en Normandie.

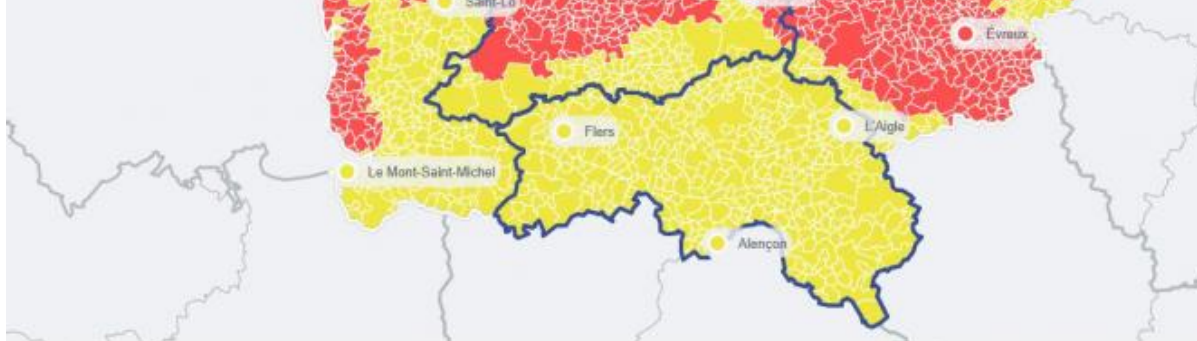


Par la rédaction

Publié: 26 Mai 2026 à 11h01 Temps de lecture: 1 min

34°C annoncés à Argentan et au Havre, 33°C à Rouen et Caen... Le soleil brille, mais l'air se dégrade. En effet, [les épisodes de fortes chaleurs](#) s'accompagnent fréquemment d'une détérioration de la qualité de l'air. C'est le cas en Normandie, touchée ce mardi 26 mai 2026 par un épisode de pollution. D'après [Atmo Normandie](#), l'indice de qualité de l'air se maintient à un niveau mauvais sur une grande partie de la région, notamment en Seine-Maritime, dans l'Eure, le Calvados et la Manche. Dans l'Orne, il est considéré comme « dégradé ».





34°C à Argentan et au Havre, 33°C à Rouen et Caen... Les fortes chaleurs s'accompagnent d'une dégradation de l'air. - Atmo Normandie

Cette situation s'explique par des concentrations élevées d'ozone, dans un contexte météorologique défavorable. Un phénomène bien connu, particulièrement en période estivale. L'ozone n'est pas directement émis par les activités humaines : il s'agit d'un polluant secondaire, issu de réactions photochimiques entre les émissions du trafic routier et de l'industrie.

Un régime anticyclonique, associé à des vents d'est à nord-est, un fort ensoleillement et des températures élevées, contribue donc à la formation de ce polluant et au transport de particules dans l'atmosphère.

La journée du mercredi 27 mai 2026 devrait connaître une légère amélioration, même si certaines zones restent en niveau « rouge », notamment sur le littoral normand.

Quelques précautions

Dans ce contexte, [l'Agence régionale de santé \(ARS\)](#) recommande de limiter autant que possible l'exposition aux polluants atmosphériques. Elle conseille notamment d'éviter les sorties durant l'après-midi, période où l'ensoleillement est maximal, ainsi que de réduire les activités physiques intenses en extérieur, y compris les compétitions sportives.

Les autorités appellent par ailleurs à la vigilance des populations les plus vulnérables, à savoir les femmes enceintes, les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que les personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiaques, comme l'asthme.

Lire aussi



Ce mystérieux phénomène météo transforme soudainement la Normandie en fournaise : ce qu'il faut savoir sur le

Yves Asernal

~4 minutes

Jamais en mai, la France n'avait connu un tel phénomène. Un dôme de chaleur s'est installé sur l'hexagone, battant des records de températures et plaçant la Normandie en alerte. La Manche est en vigilance orange, l'Orne et l'Eure, en jaune. Guillaume Séchet, météorologiste, décrypte un phénomène qu'il qualifie d'historique.

Rien à voir avec une simple vague de chaleur précoce, c'est un évènement sans précédent. Guillaume Séchet est catégorique : ce sera probablement la vague de chaleur la plus importante, jamais enregistrée fin mai.

On a déjà connu des vagues de chaleur. Mais là, c'est plus précoce, la plus longue et la plus forte. On pourrait, si on suit cette trajectoire, bientôt avoir un tel phénomène, début mai ou fin avril.

Guillaume Séchet, météorologue

Pour la première fois depuis la création du dispositif de vigilance météorologique en 2004, une alerte canicule est déclenchée... en plein mois de mai. En Normandie, la Manche vient d'être classée en vigilance orange jusqu'à mercredi soir, l'Orne et l'Eure, eux, restent en vigilance jaune. Mardi et mercredi seront les journées les plus chaudes de cet épisode.

Pour comprendre pourquoi la chaleur s'installe aussi durablement, Guillaume Séchet décrit un phénomène atmosphérique particulier : le

blocage en oméga. Du nom du signe grec que dessine la configuration en altitude. Un anticyclone s'est installé sur la France et l'Europe de l'Ouest, avec des dépressions de chaque côté.

Contrairement à une chaleur apportée par les vents, l'anticyclone piège la chaleur et la fait monter progressivement de jour en jour comme si on était sous une cloche.

C'est une bulle, venue du Sahara, qui s'écrase sur l'Europe. La situation restera bloquée jusqu'à ce que l'anticyclone s'écroule de lui-même. Et comme il est massif, ça va durer.

Guillaume Séchet, météorologue

Ce courant arrive du Maroc, remonte via le Portugal et l'Espagne avant d'atteindre directement la façade ouest de la France et donc la Normandie. C'est d'ailleurs pour cette raison que ce sont les records de température de l'ouest de la France qui tombent en premier.

Ce lundi, les températures oscillent entre 29°C dans la Manche et 32°C en Seine-Maritime. À Rouen, le thermomètre affiche 31°C, à Caen et au Havre, on frôle les 32°C.

Selon Guillaume Séchet, le mercure ne devrait pas dépasser les 34°C à Rouen pendant cet épisode, mais ce serait tout de même un record battu de 3 à 4 degrés, au-dessus des normales fin mai.

Rouen, le sud de la Normandie et les zones les plus éloignées de la mer, comme l'Eure et le sud-est de l'Orne, connaîtront les températures les plus élevées dans les prochains jours.

Reste la question du retour à la normale. Un basculement est prévu ce week-end. Avec un flux venant de l'Ouest et qui mettra fin à cet épisode de chaleur. Ce passage sera-t-il marqué par des orages ? Pour l'instant, ce n'est pas confirmé.

Guillaume Séchet pointe par ailleurs un problème récurrent dans les modèles météo : les vagues de chaleur sont sous-estimées. Lundi matin encore, le scénario se confirmait comme plus intense que prévu la veille.

"Il est évident que c'est un effet du réchauffement climatique.

Guillaume Séchet, météorologue

"Nos repères évoluent chaque année sans qu'on s'en rende compte. On oublie qu'on avait pas d'épisodes de chaleur intense comme ça tous les ans", conclut-il.

Avec l'Europe, la Région Normandie se préoccupe de la santé mentale des jeunes

Violaine Gargala

5-6 minutes

La Région Normandie est partenaire d'un projet européen visant à améliorer la santé mentale des jeunes. Il a été présenté à la cheffe de la représentation de la commission européenne en visite à Rouen.



« Anxiété, isolement », notamment, touchent les jeunes dans différentes régions d'Europe. - Photo d'illustration Paris Normandie - Boris Maslard



Par [Violaine Gargala](#)

Publié: 26 Mai 2026 à 17h01 Temps de lecture: 1 min

« J'essaie de me déplacer le plus possible dans les territoires pour

montrer que l'Europe est partout. Et qu'elle s'adapte à chacun d'entre eux », souligne Jessica Larson, cheffe de la représentation de la commission européenne en France. C'est dans ce cadre qu'elle est à Rouen mardi 26 mai 2026. Et à Évreux le lendemain.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Neuf partenaires de toute l'Europe

Au sein de l'hôtel de Région, après un échange avec des jeunes en service civique sur [le rôle de l'Union européenne](#), Jessica Larson a échangé sur une thématique [concernant la jeunesse](#), en l'occurrence leur santé mentale, à travers la présentation du projet européen Harmony dont la Région Normandie est partie prenante.

« L'anxiété et l'isolement sont des problématiques communes aux régions partenaires. Et il y a parfois des sujets plus marqués », relève Isabelle Roberge, responsable de la mission santé à la Région. La Normandie affiche *« le deuxième taux de suicide le plus élevé de France, et cela touche particulièrement les jeunes »*. Avec **18,1 décès** pour 100 000 habitants en Normandie contre 13,4 décès pour 100 000 habitants en moyenne en France.

Le projet Harmony, lancé en mai 2025 et qui se terminera en 2029, a été initié par la municipalité de Murcia, en Espagne, il rassemble neuf partenaires issus de toute l'Europe dont l'Albanie, la Lituanie, l'université de Diacona en Finlande et donc la Région Normandie.



Jessica Larsson représente la commission européenne en France. -
Paris Normandie

Échange de bonnes pratiques

Les partenaires se retrouvent une fois par semestre autour d'un thème défini – le premier séminaire a eu lieu en mars à Caen. Chacun présente des initiatives mises en place sur ces territoires en faveur de la santé mentale des jeunes. Cet échange de bonnes pratiques doit permettre d'aboutir à quelque chose de concret : « *En 2028 au niveau local on doit proposer un projet censé améliorer notre politique publique* », détaille Isabelle Roberge.

Au niveau local la Normandie a fédéré autour d'elle 32 partenaires, confrontés à la problématique, pour travailler dessus. Pour ce projet Harmony, la Région dispose d'un budget de 229 000 euros financé par la commission européenne.

Jessica Larson a ensuite visité le centre Henri-Becquerel, à Rouen, bénéficiant de fonds européens. L'Europe a « *un plan de lutte contre le cancer pour réduire les inégalités de dépistage, de diagnostic et de traitement* », précise-t-elle. « *J'aime rencontrer des élus et porteurs de projets qui vont aller chercher des fonds européens car là que ce qui a été voté par la commission va prendre forme. L'Europe est partout mais il faut la rendre visible* ».

Lire aussi



La Métropole Rouen Normandie renouvelle son Conseil de développement durable

J.M

3-4 minutes

En bref

La Métropole Rouen Normandie lance le renouvellement de son Conseil de développement durable (CDD) pour la période 2026-2032, avec un appel à candidatures ouvert jusqu'au 8 juin 2026.



Métropole Rouen : renouvellement du CDD © Métropole Rouen Normandie.

Publié le 26 mai 2026 - Mis à jour le 26 mai 2026

Le Conseil de développement durable constitue une instance consultative associant représentants de la société civile, entreprises, associations, organismes publics et acteurs de l'enseignement supérieur.

Organisé en binômes paritaires, il fonctionne à travers des groupes de travail thématiques, des conférences d'expertise et des séances plénières en lien avec les élus métropolitains. La Métropole de Rouen a lancé son appel à candidatures, ouvert jusqu'au 8 juin.

Ce renouvellement intervient dans un cadre où les grandes intercommunalités cherchent à structurer des espaces de dialogue élargi autour des projets de territoire, en intégrant davantage les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans les décisions publiques.

Concertation territoriale et stratégie économique locale

Sur le plan économique, ces dispositifs de concertation participent à la production de politiques locales plus transversales, notamment sur les sujets liés à l'emploi, à l'attractivité, à la transition écologique et à l'investissement territorial.

Pour les entreprises et les fédérations professionnelles, ces instances constituent également un espace d'anticipation des évolutions réglementaires et des orientations stratégiques des métropoles. Elles peuvent influencer indirectement les conditions d'implantation, les politiques de mobilité, ainsi que les priorités en matière de formation et de développement économique. Toutefois, leur efficacité dépend fortement du niveau d'implication des acteurs privés et de la capacité à transformer les échanges en orientations opérationnelles.

Gouvernance locale et stratégies territoriales économiques

À l'échelle nationale, la montée en puissance des conseils de développement reflète une évolution des dispositifs de gouvernance locale, marquée par une association plus large des acteurs économiques, sociaux et institutionnels aux politiques menées par les intercommunalités.

Handicap : la Région Normandie investit 1,5 million d'euros pour l'inclusion

Chloé Guerout

~3 minutes

En bref

La Région Normandie et le FIPHFP renouvellent leur partenariat jusqu'en 2029 pour renforcer l'emploi et l'inclusion des agents en situation de handicap.



© Région Normandie

Publié le 26 mai 2026 - Mis à jour le 26 mai 2026

La Région Normandie et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) ont signé, le 21 mai à Caen, une nouvelle convention en faveur de l'inclusion des agents en situation de handicap. L'accord a été conclu par Catherine Gourney-Leconte, vice-présidente de la Région chargée des ressources humaines, et Marine Neuville, directrice du FIPHFP.

Dotée d'une enveloppe de plus de 1,5 million d'euros, financée à parts presque égales par la Région et le FIPHFP, cette convention couvrira la période 2026-2029. Le dispositif prévoit plusieurs axes d'action : diversification des recrutements, sécurisation des parcours professionnels, prévention des discriminations et amélioration de l'accessibilité des environnements de travail.

La collectivité souhaite également poursuivre le recrutement d'apprentis en situation de handicap et renforcer l'accompagnement des managers et des équipes RH. Aujourd'hui, la Région Normandie compte près de 475 agents en situation de handicap, soit 9,84% de ses effectifs, contre 8,63% en 2025.

La précédente convention, menée entre 2022 et 2025, a permis d'accompagner 29 recrutements, dont neuf apprentis en situation de handicap. Au total, 173 agents ont bénéficié d'aides au maintien dans l'emploi, notamment via des aménagements de poste.

« Tout se rejoue » : l'incendiaire des fermes agricoles autour de Bacqueville-en-Caux a fait appel

Maxime Cartier

4-5 minutes

Depuis la maison d'arrêt de Rouen, l'homme jugé pour avoir incendié des hangars agricoles autour de Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime) a fait appel de la décision de justice.

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Incendie](#)

[Tribunal de Dieppe](#)

Article réservé aux abonnés



L'incendiaire des différents feux agricoles dans la région de Bacqueville-

en-Caux (Seine-Maritime) a fait appel de la décision de justice rendue par le tribunal de Dieppe. ©Les Informations dieppoises / Archives

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 26 mai 2026 à 11h43

C'est la douche froide pour ces **agriculteurs**. Le mardi 12 mai 2026, ils étaient une dizaine à être soulagés. Soulagés car [l'homme qui a mis le feu à leurs hangars agricoles](#) dans plusieurs communes de la région de [Bacqueville-en-Caux \(Seine-Maritime\)](#) a été condamné par le [tribunal de Dieppe](#) à une peine de sept ans de prison. Bien que l'incendiaire n'ait pas été des plus loquaces, les agriculteurs étaient aussi ravis d'une décision prise par le tribunal, à savoir : l'interdiction pour le condamné de **paraître dans le département** pendant dix ans. Une façon pour eux de tourner la page et de ne pas être inquiété d'éventuelles représailles. La décision de justice rendue, il ne restait plus qu'aux agriculteurs à assister à une prochaine audience pour connaître le montant de leurs indemnisations. Mais finalement, le feuilleton est loin d'être terminé, puisque l'homme de 54 ans a **fait appel de la décision de justice**. Le Bacquevillais jugé pour avoir mis le feu à huit hangars agricoles et pour avoir tué 34 taurillons n'est pas d'accord avec la décision rendue. Il sera donc jugé une deuxième fois, devant une cour d'appel.

« La page n'est pas tournée »

Pour maître Capitaine, qui défend les intérêts de plusieurs agriculteurs, « il tente le coup pour réduire sa peine », lance-t-elle. Ses clients attendaient avec impatience le positionnement de l'incendiaire suite à la peine de prison prononcée.

Ainsi, « la page n'est pas tournée », admet maître Capitaine. Elle rappelle que ces agriculteurs ont beaucoup d'appréhension, de la peur et « ça va augmenter leur préjudice moral », complète l'avocate.

La représentante des agriculteurs estime qu'une audience devrait avoir lieu d'ici un à deux mois. Ce qui l'agace, c'est l'attitude de l'incendiaire, qui a répété plusieurs fois lors de l'audience vouloir être puni, « mais au final, il n'accepte pas la sanction. Peut-être qu'à la cour d'appel, il donnera d'autres explications ».

« On espère une audience le plus vite possible »

L'avocate du prévenu, maître Roth, a justifié cette décision prise avec son client. « Nous sommes dans l'attente d'une convocation de la cour d'appel, ça va prendre du temps par contre », estime-t-elle.

Comme le pensait maître Capitaine, le Bacquevillais espère réduire le quantum de la peine prononcée. « Tout se rejoue », affirme la représentante de l'incendiaire, avant d'ajouter : « Il n'y a aucune partie de sa peine avec sursis, ce qui est assez sévère, même pour la partie civile ».

L'avocate espère une audience « le plus vite possible ».

Les agriculteurs, aussi, doivent l'attendre avec impatience, pour enfin passer à autre chose.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Un micro trouvé dans le bureau du nouveau maire de Sainte-Adresse : « Qu'un élu de la République puisse être espionné, c'est grave »

Laurent Derouet

3-4 minutes

Ce n'est pas encore [le Bureau des légendes](#), mais il flotte comme un petit parfum d'espionnage façon Watergate sur celui du maire de [Sainte-Adresse](#) (Seine-Maritime) depuis qu'un micro y a été découvert dans un tiroir à double-fond. Une information révélée par le quotidien Paris-Normandie et confirmée par le principal intéressé, Pierre-Jean Baudouard.

« C'était une dizaine de jours après les élections », raconte [le médecin radiologue élu pour son premier mandat en mars dernier](#) aux manettes de cette commune cossue à un jet de galet de la plage du Havre. « Un ami, féru de technologie, m'a proposé de venir vérifier si mon bureau était sûr. Je ne pensais pas que c'était vraiment utile, mais je me suis laissé convaincre. »

À l'aide d'un détecteur grand public, les investigations débutent. Et à sa grande surprise, un bip-bip persistant résonne lorsque l'appareil se trouve à proximité de son propre bureau. « En se glissant en dessous, nous nous sommes aperçus qu'un des tiroirs avait une sorte de double-fond. Et, en l'ouvrant, nous avons découvert un petit boîtier noir qui s'est révélé être un micro. En gros, c'est ce qu'on trouve dans un baby-phone. Rien d'exceptionnel en matière de technologie, mais on était plus que surpris. »

D'autant plus qu'après vérification, l'appareil était bien actif. « Sinon le

détecteur ne l'aurait pas trouvé », continue le maire qui a déposé une plainte dans la foulée et a reçu la visite de la police scientifique. « Nous sommes une petite commune. Il n'y a pas de secrets ou d'informations sensibles qui justifient d'installer un tel dispositif. Moi, je n'ai rien à cacher. Mais, en même temps, se dire qu'un élu de la République peut-être espionné dans sa mairie, c'est grave. C'est de la barbouzerie à deux balles, mais il faut le prendre sérieusement. »



Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée

L'ancien maire aussi a déposé plainte

Selon lui, les enquêteurs lui auraient indiqué que la portée de l'appareil n'était que de quelques mètres. « Mais si un relais était installé, le signal pouvait être amplifié. » Dans cette localité du bord de mer, l'affaire a vite dépassé les murs de l'hôtel de ville. « Ça paraît incroyable, résume une habitante croisée sur le parvis du bâtiment. On se demande à qui ça peut profiter. »

Évidemment, à l'issue d'une campagne municipale tendue, les regards se tournent vers le prédécesseur de Pierre-Jean Baudouard, Hubert Dejean de la Bâtie. Lui aussi a décidé de porter plainte car, pour l'heure, rien n'indique à quelle période le micro a été installé. « Même si je suis très sceptique sur cette histoire, si elle est vraie, il est possible que l'installation du dispositif soit ancienne », remarque celui qui a décidé de

quitter toute fonction municipale depuis sa défaite.

« J'aimerais surtout que toute la lumière soit faite car si un micro-espion était en fonctionnement, ce n'est pas à moi que cela profitait. Ce qui est certain, c'est que je suis étranger à cette affaire et que j'en suis potentiellement la victime », continue l'ancien maire qui assure avoir lui-même découvert l'affaire dans la presse. Pour l'heure, l'enquête est toujours en cours. Contactée, la procureure de la République du Havre n'est pas revenue vers nous pour nous faire part de ses derniers développements.

Procédure de sortie de l'INSP : le ministre Amiel réduit le principe d'anonymat à son strict minimum

Par Paul Idczak

5-6 minutes

Miser sur la collégialité au dépens de l'anonymisation afin d’*“alléger la procédure”*. C’est l’esprit des choix arbitrés par le ministre de l’Action et des Comptes publics, David Amiel, à l’issue des travaux de l’audit, réalisé par l’administration, portant sur les dysfonctionnements liés à la nouvelle procédure de sortie de l’Institut national du service public (INSP), lancé en novembre dernier. Dans un projet de décret soumis aux syndicats le mardi 26 mai en soirée, le gouvernement Lecornu a décidé de remanier plusieurs points majeurs du dispositif d’appariement mis en place l’an dernier pour la promotion Paul-Émile Victor.

Pour rappel, cette procédure, pensée pour remplacer l’historique classement de sortie de l’ex-ENA, supprimé en 2024, a été mise sur pied par l’exécutif dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique pour donner le dernier mot aux employeurs dans le choix de leurs jeunes recrues, via l’organisation de comités d’audition. Cela, contrairement au précédent système où les élèves choisissaient leur point de chute en fonction de leur place au classement. Dans le nouveau dispositif, un système d’anonymisation strict des candidatures a ainsi été mis en place dès la phase de sélection des CV, pour renforcer l’égalité et éviter la cooptation.

Lire aussi : [Le gouvernement lance un audit sur la procédure de sortie de l'INSP, les élèves réagissent](#)

Mais ces dossiers anonymisés se sont rapidement transformés en

problématique logistique, tant pour les élèves que pour les ministères, dont certains se sont retrouvés à recevoir l'ensemble des candidats à un poste pour éviter d'être taxés de favoritisme. De leur côté, les élèves ont plusieurs fois vivement critiqué la procédure, la qualifiant notamment collectivement, dans une lettre ouverte, d'*"illusion méritocratique"*, tout en la présentant comme un *"retour à l'Ancien régime"*. Des points de discorde tempérés aujourd'hui par une source proche de David Amiel, qui note *"qu'aucun recours juridique n'a été formulé par les élèves à la suite de leur prise de poste"*. Le ministère de l'Intérieur était particulièrement visé par les critiques.

"Un formalisme assez désagréable"

Quelques mois après ces événements, le gouvernement, conscient de *"véritables dysfonctionnements"*, s'est donc activé pour réaliser les changements nécessaires en vue d'éviter une nouvelle fronde dans les rangs de l'INSP. Parmi ces évolutions, qui doivent entrer en vigueur dès cet été pour la promotion Gisèle Halimi, l'anonymisation va être réduite au strict minimum, à savoir le simple effacement de l'état civil en tête des CV et des lettres de motivation. *"Jusqu'ici, il était demandé aux élèves de retirer de leur CV une ou plusieurs expériences marquantes de leur parcours, ce qui a pu en pénaliser certains au moment d'être sélectionnés pour passer devant les comités d'audition"*, justifie l'entourage de David Amiel, qui regrette le *"formalisme assez désagréable"* mis en place pour respecter l'anonymisation, l'an dernier.

En contrepartie de cette réduction du niveau d'anonymat, l'exécutif compte également renforcer un peu plus la collégialité dans le choix des candidats. Jusqu'alors, la sélection des CV n'était réalisée, dans chaque service employeur, que par des membres de ce dernier. Désormais, note l'entourage du ministre, *"ces comités devront inclure quelqu'un d'extérieur au service"*. Ce qui était déjà le cas lors des comités d'audition, la seconde étape de la procédure, mais pas dès le départ, comme le souhaite le gouvernement. Une manière d'éviter qu'un élève ne soit propulsé vers un poste dès les premiers jours de la procédure, parce qu'il posséderait les bonnes relations. Mais aussi de réduire le nombre

d'entretiens, changeant la procédure en usine à gaz : l'administration en a réalisé, l'an dernier, plus de 1 600.

Lire aussi : [La nouvelle procédure de sortie passe mal chez les élèves de l'INSP](#)

Enfin, le dernier changement majeur validé par David Amiel est le renforcement du rôle de la commission de suivi. Plusieurs observateurs de premier plan interrogés par *Acteurs publics* avaient regretté, à l'issue de la procédure, l'impact quasi inexistant de cette structure, pourtant présidée par un fin connaisseur des sommets de l'État, [l'inspecteur général des finances Alain Triolle](#), et chargée, dans le décret initial daté de 2023, de *“garantir le respect des principes d'impartialité et d'égalité de traitement entre les élèves”*. Le ministère veut donc aujourd'hui aller plus loin, en permettant à cette structure clé dans le bon déroulement de l'appariement de *“challenger les ministères, et vérifier la manière dont les employeurs font leurs choix”*. Soit, aussi bien en allant elle-même interroger les différents ministères, qu'en réagissant aux éventuelles alertes émanant des élèves au cours de la procédure.

Présentes, pour la plupart, dans le projet de décret présenté ce mardi aux syndicats, ces futures mesures seront par ailleurs accompagnées d'un document rédigé par la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État, qui précisera leur portée et la manière dont elles doivent être mises en place par les différents employeurs.

À l'Assemblée, une réforme du règlement pour accélérer les débats et renforcer le contrôle parlementaire

Simon Gendrel

5-6 minutes

Effritement de la majorité gouvernementale, surproduction normative, ordre du jour embouteillé : les motifs s'accumulent pour "adapter" le règlement du Palais-Bourbon. Pour sa présidente, Yaël Braun-Pivet, *"le véritable trésor"* de cette XVII^e législature doit être *"l'apprentissage d'une nouvelle grammaire politique : la culture du compromis, celle du « pas vers l'autre »"*. Le 20 mai, un nouveau pas a été franchi dans cette modernisation avec la présentation de la synthèse des travaux du groupe de travail, révélée par *Contexte* et consultée par *Acteurs publics*.

Réuni à treize reprises depuis octobre dernier autour de plusieurs thématiques, le comité composé des présidents de groupe parlementaire, d'un député par groupe, des vice-présidents de l'Assemblée nationale ainsi que du président de la commission des lois a dégagé quatre grands axes de réforme : le renforcement des *"droits des groupes d'opposition et minoritaires"*, l'amélioration de *"l'organisation des débats pour fluidifier la procédure législative"*, la volonté de *"permettre aux députés de mieux exercer leurs prérogatives de contrôle"* ainsi que l'adaptation du *"fonctionnement de l'Assemblée aux évolutions de la pratique parlementaire"*.

Lire aussi : [« Il faut se discipliner quand on rédige des propositions de loi » : la SGG interpelle les parlementaires](#)

Reste désormais à arbitrer les propositions retenues, souvent inspirées de la pratique sénatoriale. *"Maintenant que les propositions du groupe de*

travail sont stabilisées, les discussions vont débuter avec les groupes”, a indiqué le président de la commission des lois de l’Assemblée nationale, Florent Boudié. Viendra ensuite *“une phase d’écriture au début du mois de juin qui va aboutir à la proposition de résolution qui sera présentée dans l’hémicycle en accord avec tous les groupes avant la fin de la session ordinaire”*, a confié l’entourage de Yaël Braun-Pivet.

Des leviers pour accélérer l’examen des textes

L’afflux d’amendements est d’abord identifié comme l’un des principaux freins à la fluidité de la procédure législative. À l’image du Sénat, les députés proposent ainsi d’instaurer un mécanisme d’*“appel par priorité”*, permettant d’examiner un amendement avant les autres afin d’accélérer le vote — ou le retrait des suivants lorsqu’ils sont identiques. En parallèle, les parlementaires souhaitent *“assouplir la possibilité de rectifier les amendements afin de les rendre identiques dans une logique de compromis”*.

Pour lutter contre les pratiques d’*“obstruction”*, les députés proposent également de supprimer la *“possibilité de reprendre un amendement après son retrait en séance publique”*, une pratique régulièrement utilisée pour ralentir l’examen d’un texte.

Autre levier envisagé pour gagner du temps : étendre le recours au temps législatif programmé. Ce dispositif, qui encadre le temps de parole des groupes parlementaires, s’applique déjà à l’examen des textes ordinaires, mais pas aux projets de loi de finances (PLF) ni aux projets de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Son utilisation pourrait également être autorisée dans le cadre des niches parlementaires.

Vers un rééquilibrage des pouvoirs

Côté innovations pour mieux armer les députés *“dans leur mission de contrôle”*, les parlementaires proposent notamment de *“prévoir qu’une séance par an au moins est consacrée au contrôle de l’application des lois”*. Cette mesure s’inscrirait dans le prolongement de la séance expérimentale organisée le 10 février dernier, consacrée aux retards et

aux difficultés liées à la mise en œuvre des textes adoptés ces dernières années par le Parlement.

Déjà expérimentée depuis octobre 2022, l'idée d'un "*ordre du jour transpartisan*" lors des semaines réservées à l'initiative parlementaire serait également inscrite dans le règlement. Elle viserait à garantir l'intégration systématique de textes issus de différents groupes politiques, y compris de l'opposition et des groupes minoritaires.

Lire aussi : [Les services d'administration centrale dépassés par l'inflation normative](#)

Enfin, dans une volonté plus large de rééquilibrage institutionnel, les députés pourraient s'aligner sur le modèle du Sénat. Le système des points actuellement en vigueur serait remplacé par une répartition proportionnelle plus stricte des postes de questeurs, de vice-présidents et de secrétaires, "*avec in fine une proportionnelle sur l'ensemble des postes du Bureau*". Chaque groupe se verrait par ailleurs garantir au moins un poste, tandis que le Bureau serait recomposé en cas de création ou de disparition d'un groupe, ou d'évolution significative de ses effectifs.

"L'objectif poursuivi est d'aboutir à une réforme du Règlement adoptée avant la fin de la XVII^e législature, afin de doter la XVIII^e législature d'un cadre favorisant la construction de compromis", rappelle la présidente de l'Assemblée.

Conflits d'intérêts, réseaux sociaux, hiérarchie : la fonction publique sur la ligne de crête entre obéissance et indépendance

Carla Spodek

6–7 minutes

Appliquer les décisions des autorités élues tout en préservant son autonomie professionnelle. C'est précisément cette ligne de crête sur laquelle doit naviguer le fonctionnaire, qui a été explorée par les intervenants du [séminaire à Sciences Po, le 22 mai 2026](#), intitulé "Quelle indépendance ? Regards croisés magistrature / fonction publique". Car contrairement aux magistrats, les fonctionnaires ne disposent d'aucun *"droit à l'indépendance explicitement inscrit dans leur statut. Lorsque vous êtes fonctionnaire, vous servez"*, rappelle d'emblée la conseillère d'État Nicole da Costa. *"Vous n'êtes pas détenteur de l'intérêt général."*

Le fonctionnaire occupe donc la position particulière de *"serviteur au service de l'intérêt général et des décisions des autorités élues"*. Dès lors, *"l'indépendance pour le fonctionnaire se loge ailleurs"*, explique Nicole da Costa. Cette dernière distingue trois dimensions essentielles : *"l'indépendance vis-à-vis des tiers, l'indépendance vis-à-vis de la hiérarchie et l'indépendance vis-à-vis de soi-même"*.

Concernant d'éventuels conflits d'intérêts vis-à-vis d'acteurs extérieurs, elle souligne que de nombreux dispositifs ont été instaurés tels que les commissions de déontologie, les avis préalables ou autres mécanismes de contrôle. Toutefois, celle-ci ajoute également que l'administration ne peut fonctionner sans échanges constants avec les acteurs concernés par les politiques publiques. Elle prend notamment l'exemple du travail en

cabinet ministériel, marqué par des *“rencontres permanentes avec des acteurs extérieurs”* et des échanges continus autour *“des réformes et des normes”*. Dans ce contexte, la principale difficulté réside *“moins dans les cadeaux ou avantages explicites”* que dans *“les zones grises de l’influence diffuse”*.

“Une des principales garanties d’indépendance réside dans la maîtrise technique”

Certains postes sont particulièrement exposés à ces risques, lorsque sont en jeu des attributions de subventions, des retraits d’agrément ou autres décisions administratives sensibles. Pour y faire face, elle considère qu’*“une des principales garanties d’indépendance réside dans la maîtrise technique des dossiers et l’expertise professionnelle”*.

Un autre *“risque contemporain majeur”* est selon la conseillère d’État celui des réseaux sociaux dont elle ne se sert pas. “Un simple « *like* » peut désormais mettre en difficulté l’institution à laquelle appartient le fonctionnaire”, parce qu’il constitue aussi “une manière d’exposer ses préférences”. Cette absence de neutralité virtuelle impose aux agents publics une vigilance accrue dans la manière dont ils choisissent de s’exprimer publiquement.

Lire aussi : [La très forte féminisation de la magistrature n’a pas fait disparaître les biais de genre](#)

Toutefois, ces difficultés ne doivent pas conduire à renoncer à l’indépendance. Au contraire, Nicole da Costa appelle à exercer *“une indépendance fondée sur la compétence, à développer une maîtrise professionnelle forte, à connaître son environnement et à identifier les risques”*, afin d’agir en cohérence avec l’intérêt général.

“Développer une capacité à dire non”

Pour parvenir à répondre à ce défi, Michel Vayssié, DGS chez Bordeaux Métropole, est revenu sur ses débuts dans la fonction publique en 1983, au moment où la décentralisation donnait un nouvel essor aux

collectivités territoriales qu'il résume non sans ironie par la formule : *“cadre A pense la lettre, cadre B rédige la lettre, cadre C tape la lettre, cadre D porte la lettre”*.

Dans un tel système, *“la question de l'indépendance se posait peu”*, puisque *“90 % des agents étaient dans l'exécution”*. Michel Vayssié oppose ce modèle au secteur du travail social, dans lequel l'indépendance était davantage revendiquée, notamment du fait de la proximité entre travailleurs sociaux et juges des enfants. Les travailleurs sociaux développaient alors *“un statut presque indépendant”*, privilégiant parfois les réunions collectives aux rapports hiérarchiques classiques.

Repenser certains dispositifs

Lire aussi : [Muter à un poste similaire un fonctionnaire qui a publiquement critiqué sa hiérarchie n'est pas une sanction déguisée](#)

Aujourd'hui encore, malgré les évolutions, l'indépendance dans la fonction publique territoriale *“ne se pose pas explicitement”*. Or, certains ordres peuvent engager la responsabilité pénale des agents, rendant parfois nécessaire *“de dire non”* afin de protéger à la fois le service public et les usagers. Le DGS chez Bordeaux Métropole évoque également l'article 40 du code de procédure pénale, qui impose le signalement de certains faits au procureur et peut créer des tensions entre hiérarchie, collégialité et responsabilité individuelle, notamment dans le domaine de la protection de l'enfance. Michel Vayssié insiste aussi sur la fréquence des conflits d'intérêts autour de situations apparemment banales, comme des invitations à des concerts ou à des événements. *“On vous a vus. Vous avez serré la main à l'entreprise qui vous a invité.”*

Mais alors, comment les administrations peuvent-elles protéger cette autonomie professionnelle, sans dissoudre la responsabilité hiérarchique ? Michel Vayssié donne l'exemple d'un projet mis en place à Bordeaux Métropole. Il s'agit d'un dispositif garantissant l'anonymat des lanceurs d'alerte jusqu'à l'ouverture de la procédure contradictoire mise en place afin que *“les alertes ne restent pas bloquées dans la ligne hiérarchique”*. L'indépendance ne se décrète pas. Elle se construit tout au

long des carrières, à la fois dans les formations, les règles et les pratiques.

Accidents du travail et maladies professionnelles dans la fonction publique : une appli pour mettre fin au flou statistique

Par Marie Malaterre

5-6 minutes

Il est attendu pour la fin du mois de juin, mais ses grandes lignes ont été présentées aux organisations syndicales de la fonction publique. Le deuxième plan “Santé au travail” pour la période 2026-2030 suscite de grands espoirs chez les partenaires sociaux et agents publics, tant le premier plan (2022-2025) n’a présenté que de timides avancées. S’il a néanmoins eu le mérite de placer la santé des agents au cœur des priorités publiques, il n’a, en effet, donné lieu à aucune avancée concrète hormis la production de guides thématiques et la mise en ligne sur la plateforme Mentor de formations dédiées à la santé au travail.

Pour cette nouvelle mouture, l’ambition affichée est plus grande et porte un premier enjeu, celui d’outiller les administrations et plus particulièrement les ministères de procédures de gestion des dossiers des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP), pour lesquels il n’existe aujourd’hui aucune base de données fiable. Un manque d’ailleurs pointé par Philippe Charpentier, chef du service des politiques sociales, salariales et des carrières de la direction générale de l’administration et de la fonction publique (DGAFP), lors d’une audition par la mission d’information sur la souffrance psychique au travail du Sénat en avril dernier. *“Aujourd’hui, il n’y a pas de système d’information commun pour suivre cette sinistralité (les accidents du travail et maladies professionnelles, ndlr).”* L’administration reconnaît fonctionner en se

fondant sur des *“remontées très partielles”*.

Lire aussi : [L'État présente une première esquisse du futur plan “Santé au travail” dans la fonction publique](#)

Cette situation devrait drastiquement s'améliorer avec, dans le cadre de ce nouveau plan “Santé au travail”, l'élaboration d'une application dédiée. *“Aucun ministère n'est doté d'outil aujourd'hui, à l'exception du ministère de l'Éducation nationale qui dispose d'un outil, mais non conforme aux exigences en termes d'hébergement des données de santé”*, peut-on lire dans les documents de présentation. Il en résulte des pratiques hétérogènes et chronophages pour les agents concernés et des délais de traitement insatisfaisants.

L'outil envisagé devrait permettre d'enregistrer les demandes de reconnaissance d'imputabilité de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle au travail, d'assurer une bonne application des procédures d'instruction, mais aussi de gérer les frais médicaux afférents et leur remboursement.

L'application entend aussi couvrir la réponse aux besoins de reporting des ministères et l'alimentation d'une base de données interministérielle. L'outil cible les ministères et éventuellement les établissements publics qui leur sont rattachés ; il pourra être élargi ultérieurement aux agents de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale.

Cette application a également pour objectif de créer un ensemble d'indicateurs permettant d'orienter efficacement les politiques de prévention, de fournir des informations sur l'impact des accidents de service et des maladies professionnelles, mais aussi d'assurer une conformité aux exigences réglementaires de l'Union européenne en matière de statistiques.

Un déploiement à l'été 2027

Réalisé par la DGAFP, le centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines (Cisirh) et trois ministères pilotes – le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de la

Transition écologique et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire – , l'outil sera déployé à partir de juillet 2027 au sein des administrations pilotes pour une généralisation progressive à l'ensemble de la fonction publique de l'État à partir de septembre 2027.

Le futur plan "Santé au travail" comprend, par ailleurs, deux grands axes qui ont également été détaillés par l'administration. Pour le premier, il s'agit de fonder les politiques de prévention sur une meilleure connaissance de la santé des agents avec deux grands objectifs : faire des documents obligatoires comme le Duerp (document unique d'évaluation des risques professionnels) un levier d'amélioration des conditions de travail des agents. Il s'agit également de consolider et d'enrichir les données en santé au travail pour mieux cibler la prévention.

Le deuxième axe ambitionne de piloter le plan "Santé au travail" avec les représentants des agents et les acteurs de la prévention pour assurer la diffusion et la mise en œuvre des évolutions du plan "Santé au travail" du secteur privé (2026-2030) dans la fonction publique et structurer un pilotage partenarial du plan santé au travail dans la fonction publique.

Parmi les actions phares, on peut citer la réalisation d'un état des lieux des outils d'évaluation des risques déjà utilisés, le développement de référentiels de risques sectoriels, la définition d'un socle commun d'indicateurs, mais aussi l'identification des dispositions du Code du travail applicables à la fonction publique et non encore transposées et la proposition d'une feuille de route de transposition.